

Note de synthèse

Comme pour beaucoup d'agglomérations de la région, nous en sommes réduits aux conjectures quant à la naissance et au début de l'histoire de la ville de Montignac : les premiers documents conservés datent seulement du XIII^e siècle, aucune fouille archéologique n'est venue mettre au jour des vestiges antérieurs ou contemporains à ces documents, et les études récentes restent peu nombreuses et relativement succinctes, à l'exception notable des travaux de Bernard Fournioux. Cette synthèse sur la ville ne délivre donc des résultats qui ne peuvent être que provisoires, susceptibles d'être révisés dans un proche avenir.

1. La formation de l'agglomération

1.1 Une occupation rurale du I^{er} au XI^e siècle ?

La désinence latine de son nom, le vocable de son église paroissiale (Saint-Pierre-ès-liens) ainsi que sa prééminence sur les autres églises de la future châtellenie, la présence de vestiges matériels du Haut-Empire dans des sites de son voisinage (à Brénac et au Chambon)¹ et sa proximité de l'itinéraire de longue distance de Limoges à Cahors² plaident en faveur d'une occupation du site dès l'époque gallo-romaine et une évangélisation précoce, dès la période comprise entre le V^e et le VII^e siècle³. C'est donc probablement à l'époque paléochrétienne que remonte la fondation de l'église Saint-Pierre, bâtie non loin de la confluence de la petite rivière La Laurence et de la Vézère. Cette église conserve sa fonction paroissiale jusqu'au XVIII^e siècle ; elle est représentée sur la carte de Ferry en 1696 et encore sur la carte de Belleyme en 1768 – elle est indiquée comme ruinée par ce dernier document.

1.2 La genèse du bourg castral au XI^e siècle

L'installation d'un château sur l'éperon rocheux dominant la vallée a contribué au phénomène connu sous le nom d'*incastallamento* assez habituel aux XI^e et XII^e siècles, un bourg à vocation économique profitant de la fortification du château pour se développer à ses pieds. A Montignac, ce développement du peuplement, en contrebas du versant nord du coteau jusqu'au bord de la Vézère, a donc généré, selon un schéma répandu en Périgord, ainsi qu'en Agenais⁴, la création d'un nouveau centre de peuplement, éloigné d'1,5 km de l'église paroissiale et de son cimetière, demeurés au bord de la Vézère. Le château et le

¹ GAILLARD, H., GIRARDY-CAILLAT, C., CHEVILLOT, C., *et al.*, *La Dordogne. 24/1 (Carte archéologique de la Gaule)*, Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, 1997, p. 166-168.

² TRASSAGNAC Dr. « Le réseau d'Agrippa dans le département de la Dordogne », *Bulletin de la Société Historique et archéologique du Périgord*, t. LXIV, 1937, p. 260 ; BARRIERE P. « Les voies antiques du Périgord et leurs rapports avec les limites de cité », *Bulletin de la C.T.H.S., section géographie*, 1939, p. 14 ; FOURNIOUX B. « Contribution à la connaissance des grands itinéraires médiévaux périgourds », *Archéologie médiévale*, n° 17, 1987, p. 127-141.

³ FOURNIOUX B. *Montignac au Moyen âge : histoire du peuplement et de l'occupation du sol*, Périgueux, 2002, p. 13. Sur la problématique de la genèse des bourgs castraux et leur évolution, voir spécialement : REMY C. « Une autre mutation : la dispersion de la chevalerie hors du castrum et ses effets sur la structure des sites », in COCULA A.-M. et COMBET M., *Château, naissance et métamorphoses, Actes des rencontres d'Archéologie et d'Histoire en Périgord*, les 24, 25 et 26 sept. 2010, Bordeaux : Ausonius Editions, 2011, p. 73-91 ;

⁴ Sur cette question, voir : FRUGIER D. et SERAPHIN G. *Ville de Fumel, évaluation archéologique et architecturale*, S.R.A., 1995.

bourg voient ainsi la fondation de deux nouvelles églises, l'une, Saint-Thomas, d'essence priorale, l'autre, Sainte-Marie (future église du *Plot*), d'origine seigneuriale, au centre du bourg. L'église paroissiale de Saint-Pierre garde cependant sa prééminence jusqu'au milieu du XVIII^e siècle – des nobles, tenant à être inhumés dans leur tombeau familial, s'y font encore enterrer au cours de la première moitié du 17^e siècle⁵.

Forteresse devenue le siège d'une importante châtelainie au cours de la « révolution castrale » du XI^e siècle, le château possède sa propre chapelle placée sous le vocable Saint-Sauveur (attestée en 1153), et une motte castrale (appelée, au XVII^e siècle, la *motte de Vilhac*). En contrebas, le bourg castral est enfermé sans doute déjà par une enceinte à l'est, au sud (en bordure de la Vézère), et à l'ouest. Un marché est établi au cœur de la ville dès 1070.

2. Le domaine seigneurial

Situé aux confins du comté de Périgord et de la vicomté de Limoges, Montignac émerge en tant que siège d'une châtelainie majeure entre le début du XI^e et le XII^e siècle. Vaste ensemble territorial composé de 14 paroisses en 1365⁶, le châtelain y exerce les droits de haute, moyenne et basse justice, et perçoit de nombreuses redevances seigneuriales.

Les seigneurs châtelains de Montignac disposent de nombreux droits sur le bourg castral, qui leur apportent des revenus importants : droits de péage par terre et par eau, droits sur les deux moulins banaux dans la cité (moulins de Montignac et de Bonbarrau), droits de pêche sur la Vézère, droits sur les marchés, droits sur les fours banaux (concedés en 1310 aux Frères mineurs).

Par ailleurs, la multiplication des acensements à partir du XIII^e siècle, qui a pour effet de réduire la part du domaine direct, mais aussi de contribuer au phénomène de « dispersion » ou de « redéploiement des mesnies » défini par Jean Richard ou Dominique Barthélemy (phénomène qui consiste au départ des *milites castri* de l'emprise du *castrum* ou du bourg castral pour de petits fiefs campagnards relevant directement du châtelain), permet aux seigneurs de Montignac de percevoir de nouvelles redevances. Ainsi, en 1402, 526 tenanciers, qui occupent 130 exploitations agricoles, dépendent-ils directement de la châtelainie de Montignac. Les seigneurs perçoivent les dîmes de blé ou de vin (en fonction des paroisses), d'autres redevances en nature (froment, seigle, avoine, fèves, châtaignes) ou en argent.

3. L'essor urbain au Moyen Âge (XIII^e-XIV^e siècles)

3.1 Le développement de la petite cité castrale

La ville de Montignac a connu une grande période de prospérité, d'essor économique et de croissance démographique au XIII^e et au XIV^e siècle, comme en attestent de nombreuses constructions et fondations : l'église du *Plot*, le couvent des Cordeliers, l'hôpital, le pont, plusieurs maisons de notables et des moulins datés de ces deux siècles (Annexe 4). Au cours de cette période faste, le seigneur-châtelain, Arnaud de Pons, octroie aux habitants de Montignac, « *tam infra clausuram murorum quam extra locumdem in barriis et edificiis* »,

⁵ BnF, Département des manuscrits, Carré de d'Hozier 251 (dossier famille Felets), fol. 171r^o-171v^o : Testament d'Etienne de Felets, 11 février 1542 (n.st.). Ce gentilhomme demande à être « inhumé aux tombes et monumens de son feu pere en l'église parroissiale de St Pierre de Montiniac ». *Ibid*, fol. 191r^o-193v^o : Etat du compte de Madame Marguerite de la Caraulie. Mention du décès de son mari Jean de Félets au château de Peyraux au mois de mai 1633 ; son « corps fust porté aud. Feletz et de là à l'esglize St Pierre de Montignac où il fust enterré aus tombeaus de ses predecesseurs ».

⁶ Le domaine sera en partie aliéné au XVI^e siècle par la famille d'Albret. Voir plus loin,

une charte de privilèges et de franchises (1269), qui est renouvelée à plusieurs reprises, en 1277, en 1314 et en 1368. Cette charte, qui exonère les habitants de la ville de la taille et des autres taxes habituellement levées sur les habitants d'un bourg, contribua sans nul doute à attirer de nouveaux venus dans la cité. La mention latine précitée de la charte des premiers privilèges attestent également qu'à cette date, la ville s'étendaient hors de ses limites castrales, des barris s'étant déjà constitués hors les murs : à l'est, le faubourg de La Place (autour de l'actuelle Place d'Armes), au nord-est, le faubourg du Bonbarrau (développé en direction de la croix de Dalou, le long de l'actuelle rue de Juillet), à l'ouest et au nord, les faubourgs du Beynaguet, et de La Combe, au sud, sur la rive gauche de la Vézère, le barri du Chef du pont (l'actuelle quartier de la Pégerie). Des documents postérieurs, de la fin du XIII^e siècle et du XIV^e, montrent également – mais sans doute était-ce déjà le cas avant – qu'il y avait à Montignac un certain nombre de *militēs castrī* ; en effet, sont mentionnés à Montignac des nobles qui possèdent des maisons ou des cens relevant directement du seigneur-châtelain : parmi d'autres, Pierre de Losse, gardien du sceau du *dominus castrī* de Montignac, détient la « *domus de Lossa* » située au barri du chef du pont (1299)⁷ ; Bertrand de Felets réside dans une maison qui était la porte d'entrée orientale de la ville⁸ (appelée, en 1630, la « maison et chasteau en la ville de Montigniac-le-compte quy estoit la maison et seigneurie antienne de Feles⁹ »), ouverte sur le faubourg du Bonbarrau ; Raymonde de Montignac, dernière représentante d'une longue lignée de chevaliers en 1400, possède l'*hospicium* appelé de *Salvabuo* (Sauveboeuf), qui était la porte sud du bourg castral¹⁰ ; ou encore, l'« hostel noble de Monez » détenu par la famille de Royère aux XV^e et XVI^e siècles et l'« hostel noble » de La Chapelle qui appartient à « Raimond de Capella » en 1371¹¹.

3.2 Un réseau d'établissements religieux

En plus des édifices religieux précités, plusieurs couvents furent créés au Moyen Âge à Montignac grâce à l'appui des châtelains et des grandes familles.

Une occupation de la rive gauche de la Vézère est attestée dès le début du XIII^e siècle (vers 1210) par les hospitaliers grâce à la donation par Reginald de Pons et Marguerite, son épouse, des terrains sur lesquels seront la « *domus hospitalis et ecclesia* » de l'ordre – cette dernière placée sous le vocable Saint-Jean l'évangéliste. En 1210, Ademar de la Tour et ses frères cèdent à l'ordre tous les droits sur leur moulin de « Cramirac » (le futur moulin de Broussou). Entre 1217 et 1270, un couvent des Frères mineurs est établi à proximité, en bordure de la Vézère. Les deux couvents, des hospitaliers et des Frères mineurs, bénéficient de nombreux dons des châtelains et des familles de Montignac. En outre, le couvent des Frères mineurs accueille la sépulture de membres des familles montignacoises qui résident dans cette partie de la ville, tels les Losse (Guillaume de Losse en 1324 et Jean de Losse en 1471).

⁷ Cette maison, qui appartient encore à la famille Losse au milieu du 16^e siècle, est brûlée par les protestants en 1569 : « [...] avant partir de lad. ville, [les ennemis] mirent le feu audit barry [du chef du pont] et aux quatre canton d'icelluy, memes devers le costé du pont à plusieurs maisons, à celle du seigneur de Losse qui étoit à l'un desdits quantons [...] » (AD Dordogne, 1 Mi 158 (Fonds Périgord), fol. 168v^o. Procès-verbal, 28 octobre 1569).

⁸ Bertrand de Felets rend hommage, comme habitant noble de Montignac, en 1314 (AD Dordogne, 1 Mi 158 (Fonds Périgord), fol. 24). La fonction de la maison des Felets à Montignac comme porte de la ville est encore attestée à la fin du 16^e siècle : BnF, Pièces orig. 1132 (fr. 27 616), dossier n^o 25 951 (de Ferrières, seigneurs de Sauveboeuf), pièce n^o 6 et suiv., spécialement p. 9 : Mention de « la rue qui tend de la porte appellée de Feletz a la croix de Dalou » (actuelle rue de Juillet).

⁹ BnF, département des manuscrits, Carré d'Hozier 251, fol. 189r^o-190v^o : Etat et dénombrement des biens de la maison de Félets, s.d. (1630), spécialement fol. 189v^o.

¹⁰ Cette maison, attestée en 1400-1407, l'est encore en 1451 comme la « *porta seu claudura domini de Salvobove* » et en 1509-1512 : elle appartient alors à Jean de Ferrières. En 1686, elle entre dans la famille Losse (AD Dordogne, 3 E 2286, fol. 15r^o et 20v^o (1451), fol. 53 (1452), cité dans FOURNIOUX B., *Montignac au Moyen âge...*, op. cit., p. 40-41 et note 104).

¹¹ FOURNIOUX B., *Montignac au Moyen âge...*, op. cit., p. 43.

Un troisième couvent est établi plus tardivement, sans doute au XIV^e siècle, dans ce barri, le couvent des Clarisses – elles quittent Montignac pour être transférées à Sarlat en 1757.

3.3 Les fortifications de la ville, le pont et l'établissement d'un péage au XIII^e siècle

Le mur d'enceinte de Montignac et son fossé, disparus en grande partie à la fin du XVIII^e siècle, sont attestés dès 1269 comme nous l'avons vu. Il est scandé par trois tours ou plus à l'ouest et à l'est ; l'une d'elles est transformée en 1689 par les pénitents en clocher de chapelle¹². Trois portes défendent l'entrée de la ville : la porte de Felets à l'est, la porte du seigneur de Sauveboeuf au sud et la porte de l'Arnauldie à l'ouest (cette dernière disparaît avant 1718). L'enceinte enferme la ville dans un quadrilatère irrégulier.

L'installation des couvents des Hospitaliers et des Frères mineurs, et la construction d'un pont en pierre reliant les deux rives (il est représenté sur des sceaux des châtelains de Montignac dès 1242 et il est documenté par les textes à partir de 1283) entraînent le développement d'un faubourg au-delà de la Vézère, le barri du Chef du pont. Les maisons alors construites, alliant fonctions commerciale et résidentielle, se répartissent le long des deux grandes voies qui se recoupent à angle droit et divisent ainsi le barri en quatre cantons¹³ : la rue du Chef du pont (« charriera del chap del Pon de Montinhac ») forme un axe nord-ouest/sud-est (actuelle rue de la Pégerie) ; la seconde rue est l'« iter publicum ecclesia hospitali Sancti Joannis Montignaci versus conventum Fratrum minorum » (1484), aussi appelé la « rhue de la chapelle Saint Jehan de l'hospital au couvent des Frères mineurs » (1657), qui forme l'axe sud-ouest/nord-est – cette rue est en partie reprise, au milieu du XVIII^e siècle, pour constituer la route royale de Montignac à Sarlat (actuelle rue du Quatre Septembre), en prévision de la construction du nouveau pont.

Avec la construction du pont sur la Vézère, les seigneurs-châtelains contrôlent le passage de la Vézère, mais aussi l'accès aux différentes routes qui convergent vers Montignac, depuis Limoges, Cahors, La Rochelle, Périgueux, Toulouse et Montpellier¹⁴. C'est du moins l'argument que font valoir les habitants de la ville en 1581 après la destruction du pont pour obtenir sa réhabilitation. Un poste de péage, appelé « la Patgarie » – il donne plus tard son nom à la rue de la Pégerie –, permet aux seigneurs de prélever des taxes sur les marchandises transitant par Montignac.

Un port, situé en aval du pont actuel, sur la rive gauche de la Vézère au barri du Chef du pont, offre un espace d'accueil pour le transit des marchandises. En 1569, au dire de ses habitants, Montignac « est la ville de plus grand passage du présent pays par ce que venant des Espagnes, de Languedoc, Toulouse, Agenois, Rouergue et Quercy, pour aller es villes de Limoges, Orléans, Paris et plus avant et de la Rochelle, de Bordeaux, Libourne et Auvergne et pays de Lyonnais, Bourgogne, Dauphiné et plus avant¹⁵ ».

3.4 La dérivation de la Laurence et les moulins de Montignac

Le cours de la Laurence, petit affluent de la Vézère se jetant dans la rivière à 2 km en aval de Montignac, est en partie dérivé au Moyen Âge afin d'alimenter plusieurs moulins situés hors de la ville (les moulins banaux de Mouneix et de Lasserre dépendant des fiefs de Mouneix et de Coulonges) et dans la ville (un moulin au barri du Bonbarrau et portant son nom, un autre dans la cité, le moulin banal de Montignac). Cette dérivation, qui s'étendait autrefois sur 3 km de long, est encore aujourd'hui en partie en place et visible : un canal d'un peu plus d'1 m de large bordé de murs en pierre de taille, à ciel ouvert ou couvert d'une

¹² *Ibid.*, p. 40.

¹³ Cette organisation caractéristique du barri du Chef du Pont est décrite dans le procès-verbal de 1569 (*cf.* note 5) et sur le plan de Montignac du milieu du 18^e siècle (AD Gironde, 2 Fi 1108).

¹⁴ AD Dordogne, 1 Mi 158 (Fonds Périgord), fol. 169v^o. Acte par lequel les habitants de Montignac réclament la réédification de leur pont après sa destruction par Vivant en mars 1580. 6 mai 1581 (copie).

¹⁵ *Ibid.*

voûte à son passage sous les maisons et les rues de la ville. Sa présence se retrouve encore par endroits : plusieurs murs de jardin ou de maisons dans l'ancienne cité et son faubourg du Bonbarrau présentent un arc cintré en partie basse de leur maçonnerie à l'endroit où passe le canal (fig.). La maison du 70, rue de juillet, qui date du XIV^e siècle, située dans l'ancien faubourg du Bonbarrau et précisément sur le passage du canal (voûté à cet endroit), suggère que la dérivation fut créée avant elle, sans doute au siècle précédent. La dérivation alimentait dans la ville l'étang dit de la Saboterie, qui était aussi le fossé oriental protégeant l'enceinte du bourg castral.

Pour conclure sur ce qui précède, on comprend que la famille Pons, maître de Montignac au XIII^e siècle, a fortement contribué au développement des possibilités commerciales du site, en se rendant véritablement maître du franchissement de la rivière par la construction d'un pont maçonné, par l'établissement d'un péage et par la dérivation des eaux de la Laurence sur 3 000 mètres pour satisfaire aux besoins en énergie des moulins banaux et contribuer à la défense du bourg. On retrouve là le même processus intervenu au cours de la même période à Bergerac, dont la famille Pons était également seigneur : comme le pont de Bergerac, celui de Montignac est muni en son centre d'une tour et à son extrémité d'une barbacane, comme la dérivation du Caudeau, la Laurence est dérivée sur 3 km pour alimenter des moulins hors et dans la ville et le fossé¹⁶.

3.5 Les désastres de la guerre de Cent Ans

La ville a subi des dommages importants au cours du conflit entre la Couronne de France et la dynastie des Plantagenets, lors des sièges successifs qu'eurent à subir la ville et le château. D'abord, en 1392, par le sénéchal de Périgord et le vicomte de Meaux, puis, en 1398, par le maréchal de France Boucicaut et, enfin, lors du siège de février 1437 qui permit la délivrance de la ville par les troupes françaises¹⁷. Le château, les fortifications et le pont de la ville font l'objet de réparations en 1400¹⁸ et en 1420, grâce à des aides du comte de Périgord « attendu que en la fortification de notre ville de Montignac et es portes, pons, murailles et autres reparacions d'icelles http://www.guyenne.fr/ArchivesPerigord/BNF/Tomes_9_10/BnF_Tome9_Recueil4.htm - ftn128 si aussi ez pons et chemins publiques d'environ de notre dite ville sont de present et peuvent estre de jour en jour a faire plusieurs grands reparacions necessaires¹⁹ ». Un état de la châtellenie établi en 1502 révèle l'ampleur des dégâts occasionnés par le conflit armé, dégâts qui restent alors en partie visibles²⁰.

4. Montignac à l'époque moderne

4.1 La période de reconstruction après la guerre de Cent Ans

Les signes aujourd'hui visibles de la reconstruction concernent essentiellement l'habitat des faubourgs. Au Beynaguet, de nombreuses maisons placées sous la protection directe du château semblent en effet pouvoir être datées de la seconde moitié du XV^e siècle et du début du XVI^e siècle. La maison à l'angle de la rue de Versailles et de la rue des Jardins, qui date du XIV^e siècle, révèle qu'au cours de cette période, les travaux ont aussi été de réaménagement d'édifices antérieurs : percement d'une demi-croisée à listel et bases

¹⁶ LABORIE Y. « Bergerac, Dordogne », in HIGOUNET Ch., MARQUETTE J.B. et WOLFF Ph., *Atlas historique des villes de France*, Paris : Editions du CNRS, 1984.

¹⁷ TARDE J. *Les chroniques de Jean Tarde, chanoine théologal et vicaire général de Sarlat...*, Paris, 1887, p. 149, 150, note 1 p. 151.

¹⁸ AN, K 1235, cité par FOURNIOUX B., *Montignac au Moyen âge...*, op. cit., p. 31 et note 69.

¹⁹ BnF, Fonds Périgord, tome 9, 4e recueil. (A.D. Pyrénées-Atlantiques, E 641, liasse 45, pièces n° 6) : Lettres de Charles, duc d'Orléans, comte de Périgord. 5 février 1420 (n.st.).

²⁰ « Extrait d'un mémoire du seigneur d'Albret », *Chroniqueur du Périgord et du Limousin*, t. II (1854), p. 134-140, spécialement p. 138.

prismatiques dans l'ébrasement, nouvelles cheminées, etc. On sait par ailleurs que le pont est restauré dans les années 1470, tandis que le château, qui « était tout détruit et [où il] n'y avait que les vieilles murailles », fait l'objet de travaux de construction dans le dernier quart du XV^e siècle, d'abord par Françoise de Bretagne, châtelaine de Montignac, puis entre 1502 et 1519, par son fils, le cardinal Armanieu d'Albret. En l'absence de documents, il est difficile de savoir si la grande escarpe talutée faisant face à la ville et la grosse tour circulaire à l'est, percées de canonnières à la française, furent bâties à cette époque ou lors des guerres de Religion.

Signe évident de la reprise au tournant du XVI^e siècle, le développement du bourg est à ce moment tel que, le 16 mars 1500 (n.st.), le maître des lieux, Alain d'Albret, pour l'« augmentation de [sa] ville de Montignac tant en edifices que population de gens », accense les terrains situés entre la Vézère et les fossés sud de la ville, pour les lotir à des particuliers en échange d'une rente annuelle de 2 sols tournois et d'un droit d'entrée de 2 écus²¹. Reste que l'architecture de la première Renaissance, voire de la Haute Renaissance, si prégnante dans d'autres villes de Dordogne (Périgueux) ou dans d'autres régions de France, est pour ainsi dire absente du paysage monumental de Montignac²².

4.2 Les guerres de Religion et leurs conséquences

Au cours de la seconde moitié du XVI^e siècle, les guerres de Religion entraînent de nombreuses destructions qui vont freiner durablement l'expansion de la petite cité.

Dès 1560, les protestants se rendent maîtres de la ville, tuent plusieurs prêtres, brisent les autels et pillent les églises²³. En 1562, le gouverneur pour le roi en Périgord assiège et reprend le château. En 1569, le barri du Chef du pont est pillé et incendié par les troupes protestantes du capitaine Rouverey, tout particulièrement le couvent des Cordeliers (l'ancien couvent des Hospitaliers), où les soldats ont pris leurs quartiers, et le canton nord du barri où se trouve la maison des Losse²⁴. En 1580, le capitaine Vivans prend la ville et met le siège au château ; en partant, il détruit le pont.

La paix revenue, Montignac se relève lentement de ses ruines, mais le pont, reconstruit à plusieurs reprises, est à chaque fois emporté par des crues, de sorte qu'à la fin du 17^e siècle, il n'en subsiste que les piliers en pierre (cf. plan de Ferry, 1696). Dans le même temps, en 1598 et 1599, Henri IV, pour payer des dettes personnelles, dépossède progressivement la châtelainie de Montignac (qu'il détient par sa famille) de ses prérogatives et réduit les limites de sa justice en vendant à des gentilshommes du voisinage de nouveaux droits : tel est le cas pour Jean de Ferrière, qui obtient tous les droits de justice pour Condat et pour Aubas²⁵, pour Antoine Milon, qui achète les mêmes droits pour la justice de La Renaudie et de La Filolie, et pour François de Boussiers, pour sa seigneurie du Plachat²⁶. Finalement, le 7 décembre 1603, Henri IV se résout à vendre le château et la châtelainie de Montignac à François de Hautefort pour 60 000 livres²⁷.

²¹ AD Pyrénées-Atlantiques, E 780. Acensement de divers terrains situés à Montignac, 16 mars 1499 (v. st.), cité in FOURNIOUX B., *Montignac au Moyen âge...*, op. cit., p. 66.

²² A noter une exception, la maison du Sorbier, actuel hôtel de La Roseraie, qui présente les vestiges d'une porte à décor de disques et de losanges (martelés).

²³ TARDE J. *Les chroniques...*, op. cit., p. 228.

²⁴ AD Dordogne, 1 Mi 158 (Fonds Périgord), fol. 168v°. Procès-verbal de l'incendie du 26 octobre 1569. 28 octobre 1569. TARDE J. *Les chroniques...*, op. cit., p. 251 et note 4.

²⁵ Bnf, PO 1132 (fr. 27 616), dossier n° 25 951 (de Ferrières, seigneurs de Sauveboeuf), pièces n° 6 et suiv. Vente à Jean de Ferrières, seigneur de Sauveboeuf, des droits de justice d'Aubas et de Condat, 23 juillet 1598.

²⁶ AD Pyrénées-Atlantiques, B 1191. Vente de la justice du « Penchat, autrement Mourgue », à François Boussier, 1598 (actes disparus).

²⁷ FOURNIOUX B., *Montignac au Moyen âge...*, op. cit., p. 32.

5. Un nouvel essor urbain : la transfiguration de la ville

5.1 Le renouveau de la ville au XVIII^e siècle

La déshérence de l'église paroissiale de Saint-Pierre, sa ruine et le développement de la population de la ville entraînent le transfert du siège paroissial au cœur de la cité, dans l'église du Plot, de la même façon qu'au siècle précédent, l'église Saint-Georges de Brenac, désaffectée, avait été transférée à la chapelle Saint-Jean de l'hôpital, dans le barri du Chef du Pont.

La grande affaire de ce siècle à Montignac est cependant la construction de la route royale de Sarlat et Limoges²⁸. Un plan de Montignac (sans date, vers 1750 ; fig.) figure le tracé de la route peu après son achèvement dans la ville : sur la rive gauche de la Vézère, reprenant l'ancienne rue de la chapelle Saint-Jean de Montignac au barri du Chef du pont, la nouvelle voie contourne en partie Montignac par le sud pour rejoindre la Vézère à l'emplacement du futur pont ; sur la rive droite, la route royale reprend le tracé de l'ancien chemin en direction d'Hautefort.

La création de cette grande voie est le préalable à l'édification d'un nouveau pont sur la Vézère, pour remplacer l'ancien emporté par une crue en 1620²⁹. Des lettres des intendants de Guyenne au ministre Trudaine nous apprennent que le projet remonte aux années 1740 ; il n'est finalement réalisé qu'à partir de 1766 ; il est terminé en 1777. La nouvelle route et le pont de Montignac, évitant aux marchands de passer par Brives, permettent de rendre plus direct l'axe de circulation de Toulouse à Limoges. La ville de Montignac est la principale bénéficiaire de ces travaux.

C'est aussi au cours de cette période que disparaissent définitivement les derniers vestiges de l'enceinte médiévale de Montignac, qui enfermaient la ville. A la veille de la Révolution encore, en 1786, dix maisons placées en bordure de la Vézère sont abattues pour former un quai le long de la rivière, en amont et en aval du pont³⁰.

Dans le même temps qu'est débuté le pont l'intendant de Guyenne Boutin décide d'implanter une manufacture de textile à Montignac (1765)³¹. La fabrique, qui accueille près de 150 fileuses, est installée dans une partie des locaux de l'ancien couvent des Clarisses. Mais si l'affaire périclité assez rapidement (1767), l'ensemble du couvent étant désormais dévolu au nouvel hôpital de Montignac, il n'en demeure pas moins que la petite ville connaît un essor qu'elle n'avait pas connu depuis le Moyen Âge et dont témoignent nombre de maisons bâties ou rebâties dans la seconde moitié du siècle (Annexes 5 et 6). Ces maisons se reconnaissent dans le paysage architectural de la ville à leur façade sur rue entièrement bâtie en pierre de taille, à leurs fenêtres à linteau délardé en arc segmentaire, à leurs toits à brisis couverts en ardoise taillée, à leurs balcons en fer forgé à entrelacs ou encore à leur angle traité en adoucissement.

L'exploitation plus intensive de la vigne³² au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle est certainement l'un des facteurs déterminants, avec la création de la route royale et

²⁸ AD Gironde, C 1836. Correspondance de M. de Tourny, intendant de Bordeaux, avec les subdélégués, notamment sur les travaux, par corvée, sur le chemin de Limoges à Sarlat, sur la partie du pont de Labance à Montignac. 1754-1763.

²⁹ Mention dans une lettre de l'Intendant de Guyenne Boucher au ministre Trudaine du pont détruit « il y a près de 80 ans » (AD Gironde, C 1842, pièce n° 10. Lettre de Trudaine à Boucher, 24 décembre 1742).

³⁰ MARQUAY J., *Montignac-sur-Vézère, pages de son histoire et de sa vie religieuse*, Montignac : impr. d'E. Leymarie, 1938, p. 116.

³¹ AD Gironde, C 31, pièces n° 30 et 31 : Lettres adressées par le prieur Pomarel, prieur de Brenac et Montignac, à l'intendant de Guyenne Boutin à propos de la manufacture de Montignac qu'il dirige, 17 et 31 décembre 1766.

³² La vigne est attestée dès le milieu du 13^e siècle à Montignac (AD Pyrénées-Atlantiques, E 776 : Transaction passée entre Geoffroi de Pons, seigneur de Montignac, et Renaud de Pons, son fils aîné d'une part, et Raimond, abbé de St Amand d'autre part (1251 v. st. / vidimus de 1362). Mention.

du pont, du développement important de la cité à ce moment ; la planche 23 de la carte de Belleyme levée en 1768 à Montignac révèle l'ampleur de l'emprise des parcelles viticoles sur les coteaux environnants.

5.2 ...et dans la première moitié du XIX^e siècle

La période révolutionnaire est un frein au développement de la cité, mais très vite cependant, devenue chef lieu de district (de 1790 à 1795), puis de canton, la ville connaît à nouveau une forte croissance démographique, la population passant de 2 600 habitants en 1793 à 4 010 en 1851³³. Par ailleurs, la création de la route de Toulouse à Limoges au siècle précédent entraîne le lotissement, au début du XIX^e siècle, du quartier ouest de l'ancien barri du Chef du pont par de grandes maisons de notables (maison Duchêne, maison Lalue, demeure puis hôtel de voyageurs dit Grand hôtel du soleil d'or,...). À cette période correspond la tentative de rendre la Vézère navigable par la destruction des moulins et des digues qui encombrant son cours, et l'aménagement des quais. Nombre de maisons sont également construites ou reconstruites au cours de cette période au cœur de l'ancienne cité (cf. Repérage urbain), signe du dynamisme de la construction au XIX^e à Montignac. Ces constructions concernent les autres axes de l'ancienne route royale, ainsi que le dégagement du pont sur la rive droite (place de la Liberté). Elles s'incluent dans un vaste plan d'alignement des maisons de Montignac qui n'a cependant été qu'en partie réalisé³⁴.

6. La seconde moitié du XIX^e siècle et le XX^e siècle : le temps du déclin ?

A l'aune de la première moitié du siècle et de la conjoncture économique nationale, cette période aurait dû être pour Montignac celle du plein essor et d'un « âge d'or » : il n'en fut rien. Le phylloxéra, qui se répand dans les années 1860-1880 dans les vignes montignacoises, ravage la quasi-totalité des plants, de sorte que la petite cité commence à se dévitaliser, la population passant de 4 010 habitants en 1851 à 3 102 en 1901, soit une baisse de 22 % de la population en un demi-siècle³⁵. Le développement d'une petite industrie liée au bois, comme les établissements Chaux en 1899 et l'usine Lajunias, et la mise en place, tardive dans le siècle (1899), de la ligne de chemin de fer ne changent rien à la situation.

Avec la crise, l'époque des destructions succède à celle des constructions – à l'exception notable de l'église paroissiale, bâtie *a novo* par l'architecte Jules Mandin, de 1895 à 1897. Mais, faute de crédits, l'érection de la tour-clocher, n'a lieu qu'en 1933. En 1923, l'étang de la Saboterie est comblé, et la dérivation de la Laurence est enterrée³⁶.

La découverte de la grotte de Lascaux en 1940 puis l'aménagement de ses abords pour accueillir l'afflux toujours plus important des visiteurs a donné un nouveau dynamisme à la ville.

³³ Notice communale de Montignac sur Ldh/EHESS/Cassini [Consulté le 13/07/2013]. URL : http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/fiche.php?select_resultat=23521# .

³⁴ AD Dordogne, 12 0 322 : plan d'alignement de Montignac, 1835.

³⁵ Notice communale de Montignac sur Ldh/EHESS/Cassini [Consulté le 13/07/2013]. URL : http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/fiche.php?select_resultat=23521# .

³⁶ AD Dordogne, 12 0 322.

DOCUMENTATION

Archives

- BnF, Fonds Périgord, 47 (Lespine) : Villes closes, M-Z. Montignac, fol. 24 et suiv. : **Privilèges de Montignac**. 1269, 1314, 1368 (n. st.) et 1517 (n.st.), (copie 18e).

- AD Pyrénées-Atlantiques, E 607. **Inventaire des archives du château de Montignac fait en 1546, fol. 380. Mention de la présentation du serment de fidélité rendu par les habitants de Montignac à Archambaud, comte de Périgord en 1361.**

- BnF, Fonds Périgord, tome 9, 4e recueil. (AD Pyrénées-Atlantiques, E 778, liasse 45, pièce n° 7, vidimus en parchemin) **Lettre de Charles, duc d'Orléans comte de Périgord, accordant une aide aux habitants de Montignac pour contribuer aux réparations des fortifications de la ville**. 10 mai 1410

- BnF, Fonds Périgord, tome 9, 4^e recueil. (AD Pyrénées-Atlantiques, E 641 liasse 45, pièces n° 3 et 6, vidimus en parchemin) **Lettres de Charles, duc d'Orléans comte de Périgord, appelant les habitants de Montignac à contribuer financièrement aux réparations des fortifications de la ville**. 1^{er} octobre 1419 et 5 février 1420 (n.st.)

- AD Dordogne, 1 Mi 158 (Fonds Périgord), fol. 168v°. **Procès-verbal de l'incendie mis au couvent des cordeliers et au barri du chef du pont par les troupes protestantes du capitaine de La Rouverey le mardi 26 octobre 1569**. 28 octobre 1569 (copie)

- AD Dordogne, 1 Mi 158 (Fonds Périgord), fol. 169v°. **Acte par lequel les habitants de Montignac réclament la réédification de leur pont après sa destruction par Vivant en mars 1580**. 6 mai 1581 (copie)

- AD Dordogne, 2 E 1828/25-68. **Trouble fait dans le passage des bateaux par les habitants de Montignac « en raison du passage estably de temps immemorial ». Mention du « port de ladite rivière ». Antoine du Moustier, homme préposé au droit de passage**. 10 avril 1671.

- AD Dordogne, 1 Mi 158 (Fonds Périgord), fol. 243 et suiv. **Aveu de la châtellenie de Montignac relevant du roi à cause de sa comté de Périgord**. s.d. (février 1688 ; copie).

- AD Gironde, C 1842. **Correspondance de MM. Boucher et de Tourny, intendants de Guyenne, avec MM. Les ministres Orry et Trudaine et leurs subdélégués, concernant la répartition des fonds des ponts et chaussées, la reconstruction du pont de Montignac, les visites, les plans, devis et adjudications des ouvrages relatifs à la navigation des rivières de Lot, la Baïse et la Vézère, etc**. 1742-1747.

Documents figurés

- AD Gironde, 3 JC 17. **Recueil de cartes, plans et profils des ouvrages faits pour la navigation de diverses rivières, levez par M. Ferry, dans la visite qu'il en a faite à la fin de l'année 1696 (orig. en papier, lavis de couleurs. Ouvrage ms. relié, couv. maroquin rouge, tr. dorée). Extrait d'une carte de la rivière de la Vézère, 1696.**
- AD Gironde, 2 Fi 1108 (orig. en papier, lavis de couleurs). **Extrait d'un plan de la ville et des environs de Montignac le Comte, s.d. (avant 1758).**
- AD Dordogne, 3 P 3 3210 à 3220. **Plan cadastral de la commune de Montignac, 1813.**
- AM Montignac. **Plan dressé par De Guerey, géomètre, d'après les ordres de Mr. Bosredon, maire. Plan d'alignement de la ville de Montignac, 31 mai 1835.**

Bibliographie

- ARAGUAS, P., FAYOLLE-LUSSAC, B., GAUTHIER, M., MARQUETTE, J.-B. **Recherches sur l'habitat fortifié d'époque médiévale en Périgord.** Bordeaux, Université de Bordeaux III, CROS, 1981.
- AUDIERNE, abbé F.-G. **Le Périgord illustré : un guide monumental.** Périgueux : impr. Dupont, 1851.
- CHAMPEVAL J.-B. « Hommages du comté de Périgord en 1541 rendus à Henri roi de Navarre, sire d'Albret, comte de Périgord, comme tel. » **Bull. de la Société Historique et Archéologique du Périgord.** t. XXV (1898), p. 371-376
- COSME L., « Notice de la Généralité de Bordeaux ouvrage envoyé au conseil du commerce en 1785 par François-de-Paule Latapie, inspecteur des Manufactures », **Archives historiques du département de la Gironde.** t. xxxv (1900), p. 314 et suiv.
- « Extrait d'un mémoire du seigneur d'Albret... », **Chroniqueurs du Périgord.** 1854, t. 2, p. 134-140.
- FAVALIER, J. **Auriac-du-Périgord : histoire et chronique.** Périgueux : Découverte des civilisations, 2000.
- FAYOLLE, A. de. « Les mottes féodales en Périgord », **Bull. de la Société Historique et Archéologique du Périgord.** t. XXXVIII (1911), p. 115.
- Les privilèges et franchises de Montignac, de 1269, ont été publiés par FOURNIOUX B., « Le bourg castral de Montignac, ses lettres de franchises et de libertés », dans la revue **Mémoire de la Dordogne** (revue des archives départementales de la Dordogne), n° 5, d'après une confirmation de ces privilèges par Hélie Rudel le 12 janvier 1277 (n.st.).
- FOURNIOUX, B., « Le paysage agraire de la châellenie de Montignac et son environnement humain à la fin du Moyen Age », **Bull. de la Société Historique et Archéologique du Périgord.** t. CXXVII, 2000, p. 139-162.

- FOURNIOUX, B. **Montignac au Moyen âge : histoire du peuplement et de l'occupation du sol**. Périgueux : Bernard Fournioux, 2002.
- GAILLARD, H., GIRARDY-CAILLAT, C., CHEVILLOT, C., *et al.* **La Dordogne. 24/1 (Carte archéologique de la Gaule)**. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, 1997, p. 166-168.
- GOURGUES (de), A. **La Dordogne, Dictionnaire topographique du département**. Paris, 1873, réed. 1992, p. 207.
- MARQUAY, J. **Montignac-sur-Vézère, pages de son histoire et de sa vie religieuse**. Montignac : impr. d'E. Leymarie, 1938.
- PENAUD, G. **Dictionnaire des châteaux du Périgord**. Bordeaux, éd. du Sud-Ouest, 1996, p. 189.
- REMY, C., « Une autre mutation : la dispersion de la chevalerie hors du castrum et ses effets sur la structure des sites », COCULA, A.-M., et COMBET, M. (dir.) **Château, naissance et métamorphoses. Actes des Rencontres d'Archéologie et d'Histoire en Périgord les 24, 25 et 26 sept. 2010**. Paris : diff. De Boccard, 2011, p. 73-91 (spécialement fig. 1 p. 77).
- SORBIER, P. du. « Ancien mur d'enceinte de la ville de Montignac le Comte en Périgord », **BSHAP**. 1950, t. LXXVII, p. 98-111. [Note d'un dossier plus complet aux archives de la Société ; plan ; photographies, notamment de la tour dite des Pénitents]
- TARDE J. **Les chroniques de Jean Tarde, chanoine théologal et vicaire général de Sarlat...**, Paris : Oudin/Picard, 1887.